



SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE SAINTONGE ROMANE (Siren : 251710562)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Saintes
Arrondissement	Saintes
Département	Charente-Maritime
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	24/02/2003
Date d'effet	24/02/2003

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. JEAN-CLAUDE GRENON

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Parc Atlantique
Numéro et libellé dans la voie	ZA de l'Ormeau de Pied
Distribution spéciale	7, rue des Fourgères CS 40142
Code postal - Ville	17117 SAINTES CEDEX
Téléphone	05 46 97 22 96
Fax	
Courriel	contact@payssaintongeromane.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	94 101
Densité moyenne	92,72

Périmètres

Nombre total de membres : 4

- Dont 1 commune membre :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
17	Chaniers (211700869)	3 654

- Dont 3 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
17	CA de Saintes (200036473)	CA
17	CC Charente-Arnoult-Coeur de Saintonge (241700517)	CC
17	CC de Gémozac et de la Saintonge Viticole (241700632)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 4

Compétences exercées par le groupement
Développement et aménagement social et culturel - Activités culturelles ou socioculturelles <i>L'exercice d'activités d'études, d'animation ou de gestion nécessaires à la réalisation de projets économiques, sociaux, environnementaux, culturels et touristiques d'intérêt collectif dans le cadre des orientations du pays de Saintonge romane.</i> A la carte : La compétence a été conservée par : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE GEMOZAC ET DE LA SAINTONGE VITICOLE, CA DE SAINTES, COMMUNAUTE DE COMMUNES CHARENTE-ARNOULT-COEUR DE SAINTONGE
Aménagement de l'espace - Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Le Syndicat a pour objet : L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale - SCOT - tel que défini par l'article 1er de la Loi n° 2000-1208 du 13/12/2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain.</i> A la carte : La compétence a été conservée par : COMMUNAUTE DE COMMUNES CHARENTE-ARNOULT-COEUR DE SAINTONGE, COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE GEMOZAC ET DE LA SAINTONGE VITICOLE, CA DE SAINTES
Développement touristique - Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>L'exercice d'activités d'études, d'animation ou de gestion nécessaires à la réalisation de projets économiques, sociaux, environnementaux, culturels et touristiques d'intérêt collectif dans le cadre des orientations du pays de Saintonge romane.</i> A la carte : La compétence a été conservée par : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE GEMOZAC ET DE LA SAINTONGE VITICOLE, CA DE SAINTES, COMMUNAUTE DE COMMUNES CHARENTE-ARNOULT-COEUR DE SAINTONGE
Autres - Autres <i>La représentation du pays de Saintonge romane, en particulier l'aptitude à engager ses membres contractuellement avec l'Etat, le conseil régional de Poitou - Charentes et le conseil général de la Charente - Maritime, ou toute autre collectivité publique en application de l'article 22 de la loi d'orientation du 4 février 1995 susvisée, dans le cadre de la politique des Pays.</i>

A la carte : La compétence a été conservée par : CA DE SAINTES, COMMUNAUTE DE COMMUNES
CHARENTE-ARNOULT-COEUR DE SAINTONGE, COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE GEMOZAC ET DE LA
SAINTONGE VITICOLE

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)